



# Occupations temporaires

ACTUALITÉS ET PERSPECTIVES

À L'UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS - BRUXELLES  
43, BOULEVARD DU JARDIN BOTANIQUE, 1000 BRUXELLES  
AUDITOIRE 1, ÉTAGE 2



## Appels à projet, retour sur expérience

Dimitri Berliner (Communa)

*résumé*

### 1. La finalité de l'occupation

La question de l'appel à projet pose la question de la finalité de l'occupation. Occuper, c'est un outil qui dans un premier temps permet de répondre à une situation critique: des milliers de m<sup>2</sup> de lieux vides, lieux disponibles, et des personnes en demande qui sont sans logement. Deuxièmement, il permet de renverser les rapports de force face à une mesure telle que la loi anti-squat. C'est enfin un outil qui doit aussi permettre de recenser le vide, mais également de l'anticiper. Si certes le vide est une étape inéluctable dans la vie d'un bâtiment, il peut toutefois être anticipé et comblé à temps. L'occupation temporaire a enfin comme finalité de remettre l'usage du foncier entre les mains de la population et non plus du privé.

En bref, c'est une réponse à un besoin urgent, un laboratoire sociétal et une réelle chance d'avoir des mécanismes de participation pour les citoyens afin de réinvestir la ville.

Elle a donc, par essence, une finalité sociale. S'il est difficile de définir la finalité sociale, il conviendrait néanmoins de repartir, de façon empirique, de la pratique des acteurs sur le terrain en termes d'action sociales.

### 2. Appel à projet

Les faiblesses : les AP excluent les acteurs les moins institutionnalisés et les plus précaires. Ça entraîne une concurrence entre les répondants et une nécessité de se vendre auprès des autorités

publiques. Par conséquent, les projets les moins attractifs seront délaissés, ce qui revient à dire que des projets culturels seront favorisés face au logement des plus défavorisés.